

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

LA "REPUBLIQUE MADAWASKAYENNE"

Nous entendons souvent parler de la "République Madawaskayenne" non pas tant au Madawaska même que dans la partie sud de la province du Nouveau-Brunswick et quelque peu en Nouvelle-Ecosse. Sans doute, nous savons tous qu'il n'existe pas de république madawaskayenne mais tout de même, lorsqu'on en fait allusion à l'extérieur, c'est comme si cette prétendue république était chose réelle.

Et voilà qui est bien et tout-à-fait au crédit des gens du comté de Madawaska. Cette épithète par laquelle on désigne quelquefois notre comté n'a rien d'injurieux en soi et ne devrait blesser qui que ce soit; elle ne veut pas dire qu'ici au Madawaska, nous sommes des révolutionnaires prêts à tout renverser et à ouvrir dans l'ombre, quelque coup d'Etat préjudiciable à nos gouvernements canadiens, voire même à la Couronne britannique. Loin de là. Lorsqu'on nous donne le nom de républicains c'est plutôt pour nous rappeler que nous constituons dans cette partie du pays, un groupe de Canadiens fortement unis, un groupe qui a fait de notre comté, une forteresse inexpugnable de la langue française et de saines traditions catholiques, un groupe qui, en un mot, ne désire pas s'en laisser imposer par tout venant.

En effet, il suffit de jeter un coup d'oeil parmi nos gens pour nous convaincre que leur mentalité est à la fois foncièrement religieuse et française. Sans doute il ne faut pas perdre de vue que, étant donné notre situation géographique, et le nombre dérisoire d'Anglo-Saxons au milieu de nous, nous sommes peut-être plus que les autres groupes acadiens, à l'abri du vent de l'anglicisation qui souffle si violemment ailleurs, mais il n'en reste pas moins vrai que cette entité nationale que nous conservons en dépit de tout, il faut l'attribuer en grande partie à notre propre énergie individuelle et madawaskayenne. Et fasse le Ciel que cette énergie se maintienne toujours.

Même si nous habitons cette petite "république", nous ne sommes donc pas moins patriotes, pas moins Acadiens que les autres groupes; seulement, au point de vue national il y a toujours un grave danger contre lequel il faut se garder et ce danger est celui-ci: qu'on ne cherche pas trop à s'isoler, en d'autres mots, tâchons qu'il existe des rapprochements plus intimes et plus fréquents entre nous et les autres membres de la grande famille acadienne, et bien entendu, la même chose s'applique aux Acadiens du sud de la province, à ceux de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane et d'ailleurs.

C'est un fait incontestable et que nos chefs semblent partout méconnaître que les liens d'amitié ne sont pas assez nombreux et resserrés entre les divers groupes d'Acadiens que l'on rencontre disséminés sur les différents points de l'Amérique du Nord. Nous irons plus loin et nous dirons qu'Acadiens et Canadiens-Français ne fraternisent pas assez.

A quant verrons-nous les grands congrès inter-régionaux et inter-provinciaux de la race française en Acadie et dans tout le Canada?

J.-Thomas LEBLANC

Paroles émouvantes de Son Excellence Mgr Chiasson à la jeunesse acadienne

Il donne aux acéjistes le titre de collaborateurs c'est-à-dire apôtres. — Comment faire de l'Action Catholique. — L'établissement des Troupes de scouts catholiques. — Heures directives de Son Excellence sur la question scolaire et la colonisation.

SON EXCELLENCE BENIT LA JEUNESSE ACADIENNE

Nous nous réjouissons de pouvoir reproduire ci-dessous la vibrante allocution prononcée par Son Excellence Mgr Chiasson, évêque de Chatham lors du congrès régional de l'A. C. J. C. tenu à Edmundston, le 18 septembre dernier.

VARIETES

LA LUTTE DU GOUVERNEMENT FRANCAIS CONTRE LES AUTOMOBILES

Tout le monde a remarqué que la route, qui avait été supplannée, au siècle dernier, par le rail, est en train de prendre un revanche — en attendant d'être plus ou moins battue en brèche par l'air. C'est le jeu naturel de l'évolution, du progrès; et il fonctionnerait sans difficulté, si à l'exception de certains pays, le rail ne se trouvait dans la dépendance étroite de l'Etat. Or, l'Etat, presque toujours, est un piège géant d'entreprises. En France, c'est le cas: l'intrusion de l'Etat y provoque à peu près invariablement une situation déficitaire. Et l'exploitation des chemins de fer, par exemple, à l'heure actuelle, en débite de douze millions par jour. C'est le développement de l'automobile qui qu'on accuse de cette triste condition de chose. Il faut bien que l'on trouve un bon émissaire, car on ne va pas à l'aveugle, cela va sans dire, que les voies ferrées, telles qu'elles ont été transformées par les politiciens bri-

POURQUOI LES ACADIENS ONT CHOISI L'ASSOMPTION POUR FETE NATIONALE

Intéressant article écrit en 1925 par le sénateur Pascal Poirier qui vient de mourir.

Le choix qui fut fait, à Memramcook, en 1881, par les Acadiens réunis en un congrès plénière, de la Très Sainte Vierge pour patronne nationale, fut mal interprété, dans le temps, par leurs frères du Bas-Canada. Plusieurs Canadiens y virent, sinon un acte d'hostilité, du moins, comme nous disons aujourd'hui, un geste séparatiste. Une lettre privée, circulant de main en main — peut-être y en eut-il plusieurs — que j'ai vue de mes propres yeux, intensifia ce commencement de malentendu. Et pourtant rien de plus contraire au véritable sentiment des Acadiens que cette interprétation. Le 13 août, et non le 24 juin, fut choisi, parce que l'Assomption était déjà la fête patronale des Acadiens. Louis XIII ayant par un vœu solennel consacré son royaume à Marie, lorsque l'Acadie appartenait encore à la France.

Les Chevaux Travaillent Mieux

Quand ils sont débarrassés des parasites de la tige, les Chevaux Travaillent Mieux. Coupages, Entorses, Gommages, etc., etc. par le Minard.



garde de haut par ceux qui sont, ou s'en vont, nous la voulons être dans ses halions. Il n'y a pas plus d'hostilité vis-à-vis des Canadiens dans le choix que firent les Acadiens, en 1881, de l'Assomption pour fête nationale, qu'il n'y eût de la part des Canadiens vis-à-vis de la France, dans le choix qu'ils firent de la Saint-Jean-Baptiste, en 1842.

Après tout, peu importe le nom du patron ou de la patronne d'un peuple; l'essentiel c'est qu'il réveille l'idée nationale qu'il groupe ce peuple; l'essentiel c'est qu'il réveille l'idée que la Saint-Patrice est pour les Irlandais, la Saint-Jean-Baptiste pour les Canadiens, l'Assomption et tout cela pour les Acadiens, et mieux encore. Nous sommes les plus faibles, les plus abandonnés, peut-être, soit; mais nous avons au ciel le plus puissante protectrice auprès de Dieu.

Ce n'est qu'au congrès suivant, tenu à Summerside, lieu du Prince-Edouard, en 1883, que nous avons choisi notre chant national, en même temps que notre drapeau. Il y eut, ici, plus d'enthousiasme que pour le choix même d'une Patronne. Quel chant national allions-nous adopter? L'hymne canadien, "O Canada", du juge Roujier et de Charles Lavallée, n'était pas encore connu, à cette date-là, en Acadie, ni définitivement adopté au Canada. C'était "Vive la Canadienne" que les Canadiens chantaient de préférence. (Peut-être devraient-ils le chanter encore.) Quelque'un proposa "Un Canadien errant", de Gérin Lajoie, substituant

Le mot "Acadien" à celui de "Canadien".

C'était bien dans la note. Cet hymne dolent, air et paroles, était l'un des plus tragiques pérorations des déportés de 1765.

Mais nous en avions assez des visions sombres du passé. Ce qu'il nous fallait, c'était un chant d'espérance; un rayon sortant du firmament; un coin du ciel bleu, enjambé au-delà de l'annoncelement des sœurs nées.

Le "Marcellaise" fut proposé et rejeté, parce que c'est un chant de victoire. Pendant que nous délibérions en comité général, graves, soucieux l'esprit appesanti, pour rappeler un mot biblique l'abbé Marcel Richard se leva tout à coup, le visage illuminé, et d'une voix puissante, entonna l'"Ave Maria Stella".

Un frémissement courut dans la salle, faisant vibrer les âmes. Tout le monde était debout, tout le monde chantait l'hymne à Marie, l'"Ave Maria Stella". Il n'y eut pas de motion appuyée; personne n'eût été capable de proposer un discours; les coeurs débordaient. Le président se leva, au lieu de mettre la motion aux voix, selon l'habitude, entonna le chant glorieux. Le secrétaire inscrivit: "L'Ave Maria Stella" est, choisie à l'unanimité de voix pour l'hymne nationale.

Restait le drapeau, l'étendard national. Les Acadiens n'en avaient pas alors. Ils n'en ont pas encore aujourd'hui. Le choix s'arrêta sur le "tricolore" le glorieux tricolore de Lamartine, promené par Napoléon à travers toutes les capitales de l'Europe. C'est le drapeau de la France. Le tricolore fédératif que nous sommes français comme l'"Ave Maria Stella" que nous sommes catholiques. Français d'origine, oui; mais Franco-Acadiens, ou plutôt Acadiens, oui court. Le second titre nous est cher, est sacré pour nous; à l'égal du premier.

Pour tout concilier, il fut résolu que l'étendard national des Acadiens serait le "tricolore de France avec l'"Etoile de la mer" placée dans le bleu. Le lendemain lorsque nous sortions de la salle de Summerside, cour-

leur nationales flottant au vent, un vaisseau de guerre anglais, ancré au large, sauta notre drapeau. Les larmes coulaient de tous les yeux. C'était la première fois, depuis 1710, que les Anglais rendaient au drapeau de l'Acadie les honneurs militaires.

Advertisement for THÉ SALADA MARQUE JAUNE. Un soleil brillant le jour, une rosée bienfaisante la nuit... La vigueur rafraîchissante d'une bonne tasse de thé en fait un breuvage des plus populaires. Cependant, après l'eau, c'est le plus économique. Pour en goûter toute la saveur délicieuse essayez le THÉ SALADA MARQUE JAUNE.

La Voie de la RESTAURATION. Déclaration du Premier Ministre du Canada. LE DOMINION du Canada mettra en souscription, d'ici quelques jours, l'emprunt de 1933. Le mardi 10 octobre, le Ministre des Finances en exposera en détail les objets et les modalités. Cette opération d'un caractère national vous offrira à la fois l'avantage de faire un placement sûr et l'occasion de servir votre pays. Je ne doute pas que capitalistes et épargnants canadiens ne s'empressent de répondre à l'appel.